



Termes de référence

Objet : Expert en entrepreneuriat et autonomisation des femmes

Structure bénéficiaire : Association « Zanak'i Bongolava »

Mission : Mission de renforcement de l'esprit entrepreneurial et d'accompagnement des jeunes femmes porteuses de projets dans la Région Bongolava



Table des matières

1. Le projet TADY	2
2. Présentation de la structure bénéficiaire.....	3
3. Objectifs de la mission	3
4. Résultats attendus	4
5. Méthodologie.....	4
6. Logistique et ressources nécessaires	5
7. Livrables	5
8. Profil de l'expert	6

1. Le projet TADY

Le projet **Tantsoroka ho An'ny Diaspora (TADY)** vise à appuyer la mise en œuvre d'une partie du plan d'action de la LPNED. Le projet est basé sur un accord tripartite entre l'Agence Française de Développement, Expertise France et le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) et sur une modalité de délégation de fonds de l'AFD à EF. Ce projet, d'un montant de 7 000 000 EUR, a une durée de mise en œuvre de 4 ans. En tant que bénéficiaire de contrats de subvention signés avec le chef de file (EF), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Institut pour la Recherche sur le Développement (IRD) participent à la mise en œuvre du projet.

L'objectif général du projet est de créer les conditions favorables à la mobilisation de la diaspora pour le développement socio-économique de Madagascar. Il s'articule autour de trois composantes :

- **Composante 1 - Volet assistance technique** visant à contribuer au renforcement des capacités des acteurs institutionnels afin de piloter et rendre compte de la mise en œuvre de la LPNED.

L'objectif de cette composante est d'accompagner le MAE dans le pilotage stratégique et opérationnel du déploiement de la LPNED. Les capacités du personnel de la DDIAQM ainsi que du réseau consulaire seront renforcées notamment sur les aspects de suivi-évaluation, communication et l'élaboration d'une offre de services pour la diaspora malagasy.

- **Composante 2 - Volet développement local** visant à valoriser le capital social, économique et culturel de la diaspora malagasy

L'objectif de cette composante est de constituer et pérenniser des mécanismes favorisant la mobilisation de la diaspora malagasy pour le développement social, économique et culturel du pays. L'appui au secteur associatif sera concrétisé via une facilité de co-financement de projets de développement local. La mobilisation du capital humain de la diaspora se fera par le biais de deux dispositifs complémentaires (volontariat et expertise).

- **Composante 3 - volet recherche et capitalisation** visant à mettre en place un dispositif de développement des connaissances.

L'objectif de ce dispositif sera de documenter les décisions opérationnelles du projet ; alimenter le pilotage de la LPNED ainsi que le dialogue des politiques publiques sur les enjeux Migrations, Diaspora, Développement.

De manière transversale, le projet soutiendra et valorisera l'engagement des femmes de la diaspora et cherchera à agir sur les inégalités de genre à travers les trois composantes du projet.

Le dispositif Expert'Izy

Dans le cadre de la **Composante 2, Résultat 2.3. du projet TADY**, le dispositif **Expert'Izy** vise à promouvoir, au travers de missions d'expertise, le transfert des compétences et des savoir-faire, ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines au sein des structures bénéficiaires, en s'appuyant sur la solidarité et l'engagement citoyen de la diaspora malagasy vers Madagascar.

La mobilisation des compétences de l'expertise hautement qualifiée de la diaspora désigne un processus par lequel des talents et experts¹ disponibles et mobilisables, établis à l'étranger et justifiant d'une expérience confirmée et d'une formation de référence, sont impliqués dans le développement économique, social et institutionnel de leur pays d'origine. Cette approche repose sur l'idée que la diaspora constitue une ressource stratégique en raison de son savoir-faire, de son expérience internationale et de ses réseaux, pouvant ainsi jouer un rôle important en tant qu'acteur du développement et bien au-delà des simples transferts financiers.

2. Présentation de la structure bénéficiaire

Dans la Région Bongolava, le développement des initiatives économiques locales et l'amélioration de l'employabilité des jeunes femmes constituent des enjeux importants. L'Association des Natifs de la Région Bongolava « Zanak'i Bongolava » souhaite contribuer au renforcement des capacités des jeunes et des porteurs de projets de la région, en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes souhaitant améliorer leur activité économique et de contribuer au développement économique de la région.

La structure bénéficiaire identifie notamment des besoins en matière d'esprit entrepreneurial, d'identification d'idées d'affaires, de structuration de projets et d'élaboration de business plans. Elle prévoit également de soutenir l'implication de jeunes, de femmes porteuses de projets, de PME et d'entrepreneurs locaux dans les activités de formation.

Dans ce cadre, la mobilisation d'un expert de la diaspora permettra de renforcer les connaissances et les compétences des jeunes femmes en matière d'entrepreneuriat et d'innovation locale, de les aider à transformer une idée en projet économique structuré et de leur transmettre des outils pratiques qu'elles pourront mobiliser dans la conception et le développement et la mise en œuvre de leurs activités.

3. Objectifs de la mission

A travers le dispositif Expert'Izy, l'Association « Zanak'i Bongolava » fait appel à l'expertise de la diaspora Malagasy pour renforcer l'esprit entrepreneurial, l'innovation et les capacités des jeunes femmes de la Région Bongolava à identifier, structurer et développer des initiatives économiques viables.

De manière spécifique, l'expert identifié contribuera à :

- Développer chez les jeunes femmes participantes les connaissances, attitudes et pratiques nécessaires à l'initiative entrepreneuriale ;
- Renforcer leur capacité à identifier, analyser et évaluer des opportunités économiques adaptées à leur environnement ;
- Les outiller pour transformer une idée en projet entrepreneurial structuré répondant aux besoins locaux ;
- Renforcer leurs compétences de base en matière de modèle économique, d'étude de marché, de stratégie commerciale, de marketing et de gestion d'une activité ;
- Accompagner, à titre pilote, un groupe de participantes dans la clarification et la structuration de leurs projets ;

¹ L'emploi du genre masculin dans ces termes de référence n'affecte en aucun cas l'inclusivité de l'annonce ; il est uniquement adopté pour en faciliter la lecture.

- Identifier les partenaires ou collaborateurs pouvant les aider à élargir le marché ou soutenir le financement des activités ;
- Transmettre à la structure bénéficiaire des outils et supports lui permettant de poursuivre les actions de sensibilisation et d'accompagnement entrepreneurial.

4. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- **100 femmes participantes²** comprennent les fondamentaux de l'entrepreneuriat et disposent d'une meilleure confiance dans leur capacité à entreprendre ;
- Les participantes sont capables d'identifier et d'évaluer une opportunité d'affaires et les marchés y afférents ;
- Elles disposent d'outils simples pour analyser leur marché, définir leur proposition de valeur et structurer leur modèle économique ;
- Un groupe de **20 projets** sélectionnés bénéficie d'un accompagnement pratique permettant de clarifier leur idée, leur modèle économique et leurs prochaines étapes ;
- Les participantes disposent d'outils leur permettant de poursuivre la structuration de leur projet après la mission ;
- La structure bénéficiaire dispose de supports pédagogiques et d'outils d'accompagnement réutilisables pour poursuivre ses activités auprès des jeunes femmes et des porteurs de projets.

5. Méthodologie

Calendrier estimatif

L'expert effectuera une mission de **2 à 3 semaines au mois de Septembre-Octobre à Tsiroanomandidy et Fenoarivobe**, Région Bongolava de Madagascar. Le nombre de jours réels et calendrier final seront fixés dans le cadre d'un plan de travail élaboré entre l'expert et la structure bénéficiaire. Ce plan de travail sera élaboré en amont de la mission et permettra de préciser les différentes étapes, méthodologie et modalités d'intervention de l'expert.

Activités prévues

Pendant cette période, les activités suivantes sont prévues et peuvent faire l'objet de précisions dans le cadre du plan de travail :

- Réaliser, en amont de la mission, un échange avec la structure bénéficiaire afin de préciser les profils des participantes, leurs niveaux de maturité entrepreneuriale et leurs besoins ;
- Concevoir et adapter les contenus pédagogiques au contexte économique et socioculturel de la Région Bongolava ;
- Animer des ateliers participatifs sur :
 - L'esprit entrepreneurial et la prise d'initiative ;
 - L'identification d'opportunités et la génération d'idées d'affaires ;
 - La transformation d'une idée en projet ;
 - L'identification des besoins des clients et l'étude de marché ;
 - La proposition de valeur et le modèle économique ;
 - Les bases de la stratégie commerciale ;

² Le nombre exact de femmes à former et de projets à accompagner peuvent être revus selon des capacités pédagogiques de l'expert et le calendrier établie avec la structure bénéficiaire.

- Les notions essentielles de gestion d'une petite activité ;
- La présentation et la valorisation d'un projet entrepreneurial.
- Organiser des exercices pratiques permettant aux participantes d'appliquer directement les notions abordées à leurs propres idées ou projets ;
- Sélectionner, avec la structure bénéficiaire, un nombre limité de projets pouvant faire l'objet d'un accompagnement pilote ;
- Accompagner ces porteuses de projets dans la clarification et la structuration de leur projet : proposition de valeur, clientèle cible, modèle économique, stratégie commerciale et prochaines étapes ;
- Former les personnes ressources de Zanak'i Bongolava aux outils et méthodes utilisés afin de faciliter la poursuite de l'accompagnement après la mission ;
- Élaborer et transmettre un kit pédagogique comprenant les supports de formation, exercices, canevas et outils pratiques utilisés au cours de la mission ;
- Formuler des recommandations pour la poursuite des actions d'accompagnement entrepreneurial des jeunes femmes par la structure bénéficiaire ;
- Organiser une séance de restitution et de capitalisation avec la structure bénéficiaire.

La mission privilégiera une approche pratique, participative et adaptée au contexte local, avec une attention particulière portée aux freins auxquels peuvent être confrontées les jeunes femmes dans leur parcours entrepreneurial. Les jeunes femmes formées seront regroupées dans une plateforme d'échanges et de discussion (whatsapp, facebook) pour influencer les jeunes femmes dans la région se lancer dans l'entreprenariat.

Un suivi post-formation pourra être effectué en ligne selon la méthodologie convenue par l'expert et la structure bénéficiaire.

6. Logistique et ressources nécessaires

Suivant un contrat signé entre l'expert et Expertise France, le projet prendra en charge:

- Le billet d'avion aller-retour depuis le lieu de résidence;
- Les honoraires de l'expert d'un montant de 350 Euros/jour ;
- Les assurances médicales et de responsabilité civile.

Les ressources à la charge de la structure bénéficiaire :

- Un référent disponible pendant toute la durée de la mission ;
- Un bureau équipé à la disposition de l'expert ;
- Les ressources techniques nécessaires pour le bon déroulement de la mission.

7. Livrables

Les livrables suivants sont attendus suite à la mission de formation :

- Les outils et supports de formation développés durant la mission ;
- Un rapport de mission sur terrain, 7 jours après la fin de la mission, soumis à Expertise France ;
- Un rapport de mission conjoint, par l'expert et la structure d'accueil bénéficiaire, soumis à la DDIAQM et Expertise France dans un délai de 14 jours.

8. Profil de l'expert

Dans le cadre de ce projet, une attention particulière sera portée aux candidatures d'experts issus de la diaspora Malagasy³, ayant un lien fort avec le pays ou démontrant un vif intérêt à renouer avec son pays d'origine, Madagascar.

Le profil recherché devra être titulaire d'un Bac+5 minimum en entrepreneuriat, gestion, management, développement économique, économie, commerce ou domaine connexe. L'Expert devra faire preuve des compétences et expériences :

- Au moins 5 à 10 ans d'expérience dans l'accompagnement entrepreneurial, l'incubation, la création ou le développement d'entreprises ;
- Expérience dans l'accompagnement de femmes entrepreneures ou dans des programmes d'autonomisation économique des femmes fortement souhaitée ; Maîtrise des outils de structuration de projets entrepreneuriaux ;
- Capacité à vulgariser des concepts entrepreneuriaux et à les rendre accessibles à des publics débutants ;
- Maîtrise des techniques d'animation participative, de coaching et d'accompagnement.

Langue : Malagasy et français

Les candidatures féminines sont encouragées.

Toutes les candidatures doivent inclure

- Un CV détaillé ;
- L'outil n°2 annexé à ces TDR et une lettre de motivation.

Ces documents sont à envoyer en réponse à cet appel à candidatures ou par courrier électronique à tady@expertisefrance.fr avant le **28 aout 2026**.

Les questions et demandes de clarification par rapport aux TdR et au processus de sélection peuvent être envoyées jusqu'au 21 aout 2026 à tady@expertisefrance.fr et tady@diplomatie.gov.mg.

Note administrative : Un contrat de prestation de service sera signé entre l'expert retenu et Expertise France en tant que gestionnaire de fonds du projet TADY. L'expert retenu devra donc avoir une existence juridique dans son pays de résidence ou être porté par une structure disposant d'un statut légal.

³ Dans le cadre de la Lettre de Politique Nationale pour L'engagement de la Diaspora (LPNED), la diaspora malagasy est définie comme toutes les personnes ayant la nationalité malagasy et les descendants de Malagasy qui résident à l'étranger. La diaspora malagasy est composée des Malagasy Am-pielezana, ce qui se traduit en français comme « Malagasy à l'étranger ».